



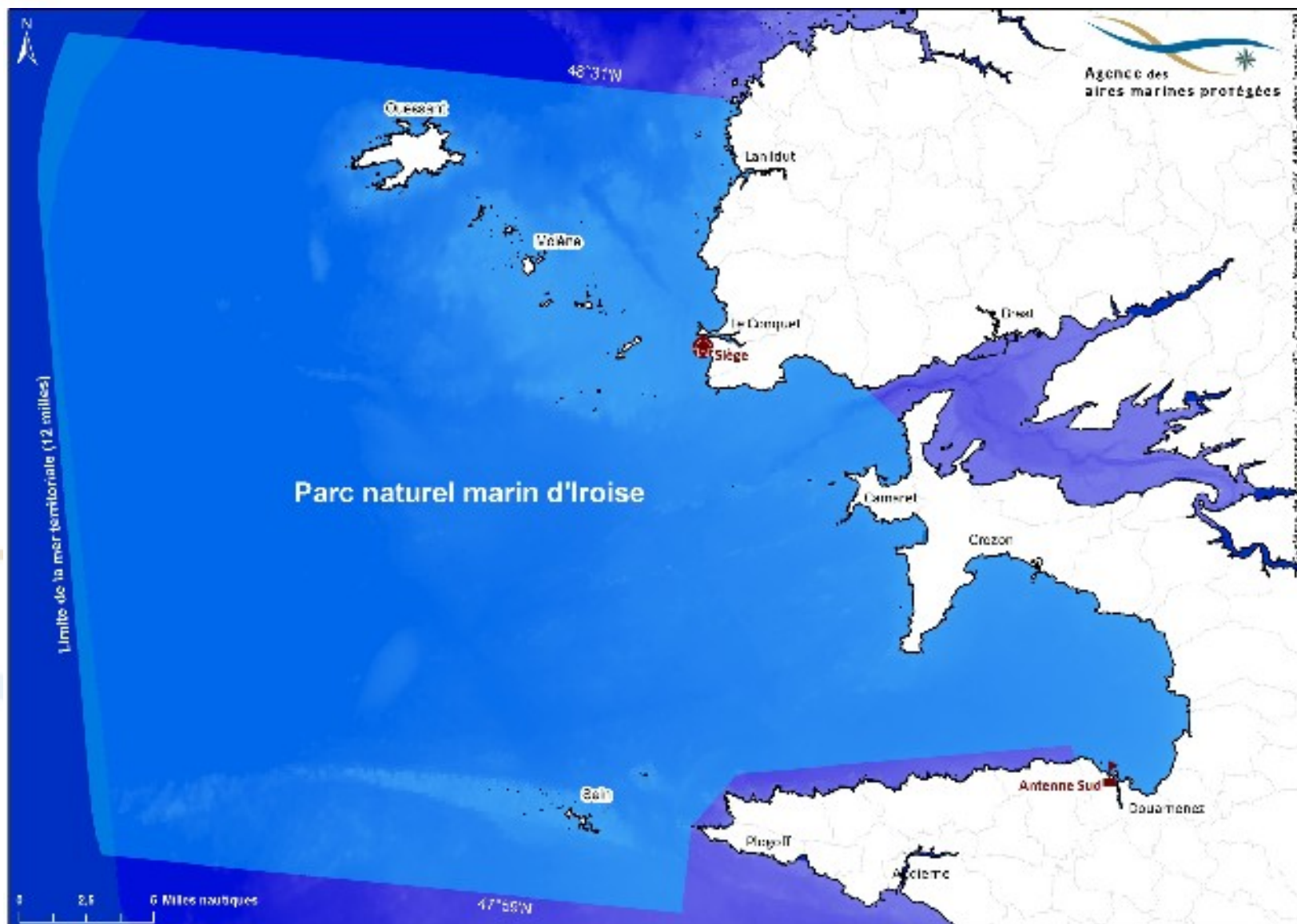
Natura 2000 dans un Parc naturel marin : une démarche particulière



1. Le Parc naturel marin d'Iroise

- Créé par décret le 28 septembre 2007
- Cet espace maritime comprend le sol, le sous-sol et la masse d'eau qui les recouvre

1. Le Parc naturel marin d'Iroise



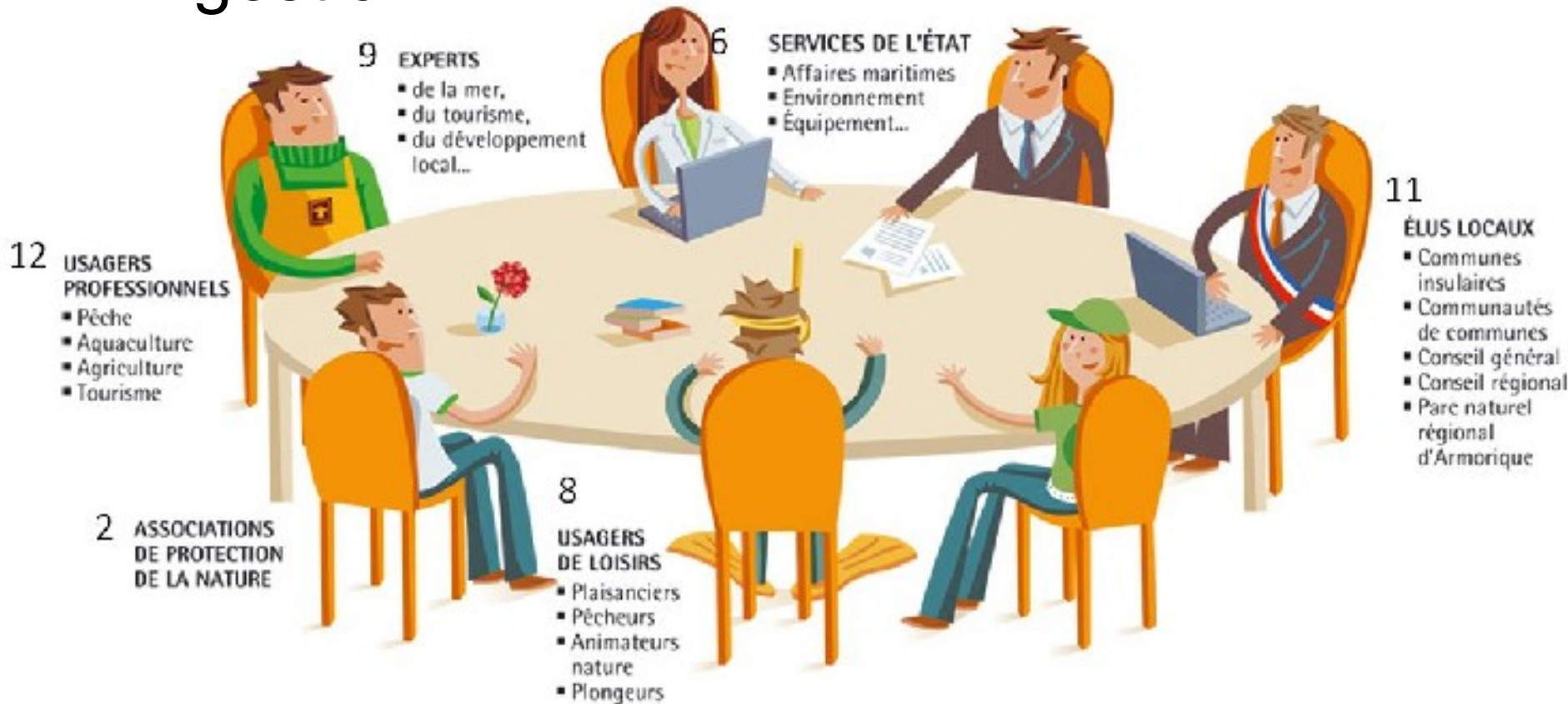


1. Le Parc naturel marin d'Iroise



1. Le Parc naturel marin d'Iroise

Une instance de gouvernance : le conseil de gestion



1. Le Parc naturel marin d'Iroise

10 orientations de gestion





1. Le Parc naturel marin d'Iroise

1 équipe dédiée

- 1 directeur
- 6 chargés de mission
- 11 agents de terrain
- 2 agents administratifs

Des moyens nautiques



1. Le Parc naturel marin d'Iroise

1 plan de gestion

- Validation au plus tard en septembre 2010 pour 15 ans
- Groupes de travail, commissions thématiques
- Finalités de gestion, niveau d'exigence et indicateurs
- Carte des vocations



2. Natura 2000 dans un PNM

Les dispositions réglementaires

L'article L 414-2 du code de l'environnement indique que lorsque « le site Natura 2000 est majoritairement situé dans le périmètre d'un parc naturel marin, le conseil de gestion élabore le document d'objectifs et en suit la mise en œuvre ».

Quant à l'article R. 414-10-1, il précise que « lorsque plus de la moitié de la superficie des espaces d'un site Natura 2000 est située dans le périmètre d'un parc naturel marin, le document d'objectifs est élaboré selon les modalités prévues pour le plan de gestion du parc naturel marin et intégré à ce plan ».



3. Application à l'Iroise

Les sites pour lesquels le PNMI est opérateur

FR 5310072	« Ouessant – Molène »	Directive Oiseaux	Arrêté du 31 octobre 2008	77 289 ha	98.70% marin
FR 5300018	« Archipel de Molène et île d'Ouessant »	Directive Habitats	Décision de la commission des communautés européennes du 12 décembre 2008	20 898 ha	95.57 % marin
			pSIC pour l'extension en mer (octobre 2008)	56 391 ha	100 % marin
FR5312004	« Camaret »	Directive Oiseaux	Arrêté du 7 mars 2006	1 274 ha	94.98 % marin
FR 5302006	« Côtes de Crozon »	Directive Habitats	pSIC (octobre 2008)	10 212 ha	99.99% marin
FR 5302007	« Chaussée de Sein »	Directive Habitats	pSIC (octobre 2008)	41 559 ha	99.90% marin



3. Application à l'Iroise

Mission d'appui technique à la rédaction du document d'objectifs pour les habitats des parties terrestres (ZSC) confiée à :

- Parc Naturel Régional d'Armorique
- Conservatoire du Littoral
- Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Bretagne Vivante – SEPNB



3. Application à l'Iroise

Bureau d'études missionné par la DiREN pour la réalisation des inventaires et de la cartographie des habitats terrestres, y compris de l'estran, et des espèces végétales

restitution en septembre/octobre 2010



3. Application à l'Iroise

Pour le milieu marin, des programmes d'acquisition de connaissance mis en œuvre en partenariat avec des équipes scientifiques et les équipes du PNMI



3. Application à l'Iroise

La plus-value...

- Un DocOB dans un plan de gestion : une approche intégrée
- L'expérimentation de la gouvernance en milieu marin et à l'interface terre-mer
- Des moyens financiers, techniques et humains alloués à l'amélioration de la connaissance et à des expérimentations



3. Application à l'Iroise

Les questions posées...

- L'intérêt du PNMI pour la terre
- Les échéances plan de gestion / DocOb
- La gouvernance
- L'articulation des outils : avis conforme / évaluation d'incidences, chartes et contrats, etc.



Merci de votre attention

Cécile LEFEUVRE – cecile.lefeuvre@aires-marines.fr – tel : 02.98.46.63.37